

P R O C E S - V E R B A L No XXXXVI

POINT 2

de l'Assemblée des délégués du 8 juin 1985, à la "Gewerbeschule"
 de Coire

Le prof. Ernest Giddey, président de la SSSH, ouvre l'Assemblée
 des délégués à 08.30 h.

Les sociétés membres sont représentées par les délégués suivants:

Association suisse pour l'étude de l'antiquité

Prof. A. Schneider, Cortaillod

Société suisse des américanistes

L. Necker, Genève

Société suisse d'études anglaises

Prof. R. Tschumi, St-Gall

Association suisse des amis de l'art antique

Prof. D. Willers, Berne

Société suisse d'études asiatiques

PD Dr. M. Deuchler, Zurich

Société suisse pour la recherche en éducation

Prof. P. Marc, Neuchâtel

Association suisse pour châteaux et ruines

Dr. H. Boxler, Feldmeilen

Collegium Romanicum

Prof. A. Menichetti, Fribourg; Dr. M.-Cl. Gérard-Zai, Fribourg

Société suisse d'ethnologie

Dr. M. Centlivres-Demont, Neuchâtel

Société académique des germanistes suisses

Prof. J. Anderegg, St-Gall



Société générale suisse d'histoire

Prof. A. Dubois, Lausanne

Société suisse d'héraldique

Dr. M. Schneebeli, Uettligen

Sociedad suiza de estudios hispánicos

Prof. G. Güntert, Zurich

Association suisse des professeurs d'université

Prof. M. Piérart, Avry-sur-Matran

Société suisse de droit international

--

Société suisse des juristes

--

Société suisse des sciences de la communication et des mass média

Prof. L. Bosshart, Fribourg

Société d'histoire de l'art en Suisse

Dr. J. Fulda, Zurich; Dr. G.-W. Vonesch, Berne

Association suisse des historiens d'art

Prof. O. Bätschmann, Zurich

Institut suisse pour l'étude de l'art

Dr. R. Probst, Berne; Dr. H. A. Lüthy, Zurich

Association suisse de littérature générale et comparée

Prof. P. Grotzer, Zurich

Société suisse de musicologie

Prof. E. Lichtenhahn, Zurich

Société suisse de numismatique

D. de Rougemont, Areuse

Société suisse pour l'étude du Proche-Orient ancien

Prof. A. de Pury, Genève

Société suisse de philosophie

Dr. H. Widmer, Lucerne; Prof. D. Christoff, Lausanne

Association suisse de science politique

Prof. U. Klöti, Zurich

Société suisse de psychologie et de psychologie appliquée

Dr. R. Burckhardt, Renens; Prof. R. Groner, Berne

Société suisse pour la science des religions

Prof. F. Stolz, Zurich

Società Retorumantscha

Dr. G. Deplazes, Coire; Dr. J. C. Arquint, Coire

Société suisse d'études scandinaves

Prof. H.-P. Naumann, Zurich; Dr. A. Linke, Thalwil

Société académique des slavistes suisses

--

Société suisse de sociologie

E. Walter-Busch, Zurich; P. Zeugin, Zurich

Société suisse de linguistique

Prof. R. Engler, Worb; Prof. E. Risch, Kilchberg

Société suisse de statistique et d'économie politique

Dr. C. Malaguerra, Berne

Société suisse du théâtre

Dr. W. B. Fischer, Feldmeilen

Société suisse de théologie

Prof. F. Furger, Lucerne; Prof. J.-L. Leuba, Neuchâtel

Société suisse de préhistoire et d'archéologie

J. Bürgi, Frauenfeld

Société suisse des traditions populaires

C. Wieser, Coire; U. Brunold-Bigler, Zizers

Association suisse pour la recherche prospective

--

Ordre du jour

1. Election de deux scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée du 2 juin 1984
3. Rapport annuel du président
4. Rapport du trésorier:
 - 4.1 Compte annuel 1984
 - 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes
5. Budget et plan de répartition 1985:
 - 5.1 Budget 1985
 - 5.2 Plan de répartition 1985
6. Elections
 - 6.1 Membre du comité ad personam
 - 6.2 Délégué de la section IV
 - 6.3 Commissions et conseils
 - 6.4 Délégués de la SSSH
7. Demande d'admission:

Association suisse des études américaines
8. "Stiftung für Geisteswissenschaften": Rapport
9. Assemblées annuelles:
 - 9.1 1986: Date de l'Assemblée des délégués
 - 9.2 Informations concernant les prochaines assemblées annuelles
10. Nom de la SSSH
11. Divers

Le président ouvre la séance en soulignant l'intention de la SSSH de tenir ses assises annuelles dans des villes non universitaires. Il exprime sa reconnaissance aux organisateurs sans l'engagement desquels une réunion de cette envergure ne pourrait pas se réaliser. Il salue les délégués et les hôtes présents.

L'ordre du jour n'est pas modifié.

1. Election de deux scrutateurs

Messieurs Johannes Fulda et Raymond Tschumi sont désignés comme scrutateurs. Les délégués présents ayant droit au vote sont au nombre de 46.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 2 juin 1984

Le procès-verbal est adopté avec remerciements.

3. Rapport annuel du président

Le président mentionne que son rapport a été publié dans le rapport de gestion que les délégués ont reçu avec les documents pour l'assemblée. Pour sa part, il se limitera à rendre hommage à M. Hubert Wassmer, décédé le 4 août 1984. Sa disparition représente une perte considérable pour la SSSH. Trésorier d'excellent conseil il fut aussi un mécène généreux. C'était un homme d'une très grande classe qu'il sera difficile à remplacer.

Le président ouvre la discussion. Personne ne demande la parole.

Décision: Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du trésorier

4.1 Compte annuel 1984

(voir page 228 et ss du rapport de gestion 1984)

En l'absence regrettée du trésorier, le rapport est présenté par le secrétaire général. Au chapitre des recettes, la subvention fédérale a augmenté d'un peu plus de 5 %; les produits des intérêts ont été plus élevés que prévus, ce qui a permis d'épargner la réserve; les remboursements correspondent aux montants octroyés mais non utilisés en cours d'année; les dédommagements sont des moyens versés par le conseil de la science pour financer les travaux dans le cadre du programme de détection avancée DAPR (FER).

Au chapitre des dépenses, à relever que 50 % des fonds à disposition sont affectés aux publications. Les réunions scientifiques sont, elles aussi, toujours prioritaires. Les tâches administratives et le secrétariat général absorbent moins de 17 % des dépenses totales.

Le bilan est sain. Les placements sont très satisfaisants. 40 % environ des fonds sont des moyens propres, pour la plupart affectés à des tâches déterminées, les engagements fermes s'élèvent à plus d'un million.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

L'organe de contrôle a examiné les comptes 1984 et recommande leur acceptation.

Décision: Les comptes 1984 sont approuvés à l'unanimité et décharge est accordée au comité.

5. Budget et plan de répartition 1985

5.1 Budget 1985

(voir pages 231 à 233 du rapport de gestion)

Le budget ne contient pas d'élément nouveau. Les priorités sont identiques aux années précédentes, la répartition est traditionnelle. Les fonds spéciaux ne seront pas alimentés cette année. Par contre les moyens prévus pour la collaboration internationale directe ont été augmentés de 50 %. Le budget de l'assemblée annuelle s'élève à environ Fr. 50'000.--. A partir de 1986, ce montant figurera sous la rubrique "Wissenschaftliche Tagungen" puisqu'en fait il sert à soutenir l'organisation de colloques scientifiques. La réserve centrale correspond à celle des deux années précédentes. Instrument de financement particulièrement apprécié en raison de sa flexibilité, il permet de répondre à des requêtes présentées en cours d'année.

5.2 Plan de répartition 1985

(voir page 17 à 23 de la documentation)

Le plan de répartition a été élaboré avec la collaboration des sections. La plupart des demandes ont pu être satisfaites. On assiste cette année à une augmentation réelle de 2 à 3 %.

Décision: Le budget et le plan de répartition sont acceptés à l'unanimité.

6. Elections

6.1 Membre du comité

Est réélue: Lucie Burckhardt, Zurich

6.2 Délégué de la section IV

Est élu: Prof. U. Klöti, Zurich

6.3 Commissions et conseils

6.3.1 Schweizerische Kommission für Archäologie

Les membres sont réélus pour une année seulement. La prolongation éventuelle des mandats sera décidée l'année prochaine après la réétude du programme d'activités.

Sont réélus (pour un an):

Prof. L. Berger, Bâle
 Prof. Ch. Bonnet, Genève
 Dr. U. Ruoff, Zurich
 Dr. F. Schweingruber, Zurich

6.3.2 Kuratorium für den Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz

Est réélu: Prof. M. Steinmann, Bâle

6.3.3 Kuratorium für das Französische Etymologische Wörterbuch

Sont réélus:

Prof. M. Burger, Genève
 Prof. G. Lüdi, Bâle

Hôte permanent: Prof. W. von Wartburg, Aarau

Sont élus:

Prof. R. Engler, Berne
 Prof. H. Stricker, Zurich

6.3.4 Corpus vasorum antiquorum

Est élu: Prof. H.-P. Isler, Zurich

6.3.5 Kommission für klassische, vorderasiatische und ägyptische Archäologie

Est élu: Prof. D. Knoepfler, Neuchâtel

6.3.6 ForschungskommissionSont élus:

Prof. W. Burkert, Zurich
 Prof. E. Grisel, Lausanne

Est réélu: Prof. E. Tuchtfeldt, Berne

6.3.7 Publikationskommission

Est élu: Prof. P. Centlivres, Neuchâtel

6.4 Délégués de la SSSH6.4.1 Délégué de la SSSH à l'UAI

Est réélu: Prof. J.-Cl. Piguet, Lausanne

6.4.2 Délégués de la SSSH au Conseil de fondation du Fonds national suisseSont élus:

Dr. B. Sitter, Berne, délégué
 Prof. F. Bovon, Genève, délégué suppléant

6.4.3 Délégué de la SSSH à l'International Social Science Council

Est élu: Dr. R. Bolzern, Berne

7. Demande d'admissionAssociation suisse des études américaines

Le prof. Carl Pfaff rappelle la procédure d'examen des sociétés candidates. Les activités de l'Association suisse des études américaines ont été suivies durant plusieurs années et ont convaincu le comité de proposer aux délégués son admission au sein de la SSSH. Les motifs sont exposés dans la documentation, pages 28 et 29. En bref, c'est une association à buts scientifiques, d'envergure nationale dont les statuts sont compatibles avec ceux de la SSSH. Fondée en 1978, elle a dépassé la période de carence de trois ans. Son domaine de recherche interdisciplinaire n'est couvert par aucune autre société affiliée, en particulier la Société suisse d'études anglaises ou la Société suisse des américanistes. Le nom dérive de celui de l'association internationale correspondante. Si elle est admise, l'association sera intégrée à la section II.

La discussion est ouverte.

L. Necker, président de la Société suisse des américanistes, apprécie les commentaires du prof. Pfaff. Il trouve toutefois que le nom de l'association prête à confusion. Les américanistes s'occupent de questions touchant à toute l'Amérique, l'association des études américaines seulement à l'Amérique anglophone. Il demande à ce qu'elle modifie son nom.

B. Engler, président de l'Association des études américaines, donne l'assurance qu'il proposera à son comité de changer le nom de la société et de l'appeler à l'avenir "Association suisse des études nord-américaines" (Schweizerische Gesellschaft für Nordamerika-Studien).

A. Schneider relève qu'il y a aussi confusion au niveau des sigles avec l'Association suisse des études de l'antiquité (ASEA).

J.-L. Leuba propose d'accepter l'admission de la société à la condition qu'elle change de nom.

Le vote est effectué en deux temps:

Premier vote: L'association doit changer de nom pour être admise au sein de la SSSH.

Décision: A l'unanimité, les délégués acceptent cette condition préalable.

Seconde vote: L'association est admise en tant que société affiliée et, en cas d'acceptation, est intégrée à la section II.

Cette décision doit être prise selon les statuts à la majorité des deux tiers. Le quorum à atteindre est 30.

Décision: Les délégués acceptent la proposition par 44 voix.

Le président souhaite alors la bienvenue à la 40e société membre.

8. "Stiftung für Geisteswissenschaften": Rapport

B. Sitter rappelle que les membres du conseil de fondation ont été élus l'année passée et que le comité a reçu la compétence d'appeler deux nouveaux membres. A l'heure qu'il est, Pierre Languetin, directeur général de la Banque nationale, a accepté. Une première séance constitutive a eu lieu. L'ancien conseiller fédéral, Hans Hürlimann, a été désigné comme président. La fondation a décidé de financer des projets scientifiques. Des idées de projets dignes d'être soutenus peuvent être communiquées au secrétariat général.

9. Assemblées annuelles

9.1 1986: Date de l'Assemblée des délégués

Décision: L'Assemblée des délégués 1986 aura lieu le 31 mai à Bellinzona.

M. Dino Jauch, directeur du Liceo cantonale à Bellinzona a accepté la présidence du comité d'organisation local. Huit sociétés membres ont annoncé leur participation.

9.2 Informations concernant les prochaines assemblées annuelles

Le président informe que le comité a fait une première évaluation de la nouvelle formule de l'assemblée. Même si son succès n'est pas contesté et les objectifs sont atteints en majeure partie, certains problèmes se posent, d'une part au niveau du surcroît de travail qui échoit au secrétariat général, d'autre part du fait que plusieurs sociétés pour des raisons diverses, notamment la décentralisation, ne peuvent pas y participer. Le comité propose d'organiser l'assemblée tous les 3 à 4 ans l'assemblée à Berne, selon l'ancienne formule.

La discussion en plenum montre que les délégués préfèrent maintenir la solution actuelle. Si l'assemblée avait lieu régulièrement à Berne, on courrait le risque que toutes les sociétés réservent leur participation pour ces années-là. Par contre, le comité est prié de fixer l'heure de l'assemblée des délégués à une heure plus avancée de la matinée.

10. Nom de la SSSH

Le nom de la SSSH prête souvent à confusion sur la nature effective de ses fonctions, tant à l'étranger que dans notre pays où deux autres institutions d'encouragement à la recherche portent le nom d'académie: l'Académie suisse des sciences médicales et l'Académie suisse des sciences techniques. La question d'un éventuel changement de nom de la SSSH en "Académie suisse des sciences humaines" a été discutée au sein des sections et du comité sans qu'une très nette majorité en faveur du changement se manifeste. Le Sénat de la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) s'est prononcé au début du mois de mai pour le maintien du nom traditionnel. Le prof. Giddey, pour sa part, prie les délégués de prendre position indépendamment de la décision de la SHSN. Il souligne que le terme de société est très souvent mal compris à l'étranger et que la modification du nom apporterait des avantages réels.

Des avis exprimés par les délégués lors de la discussion ressort une forte tendance en faveur du titre d'académie. Toutes les réserves se concentrent sur la différence du statut de la SSSH et de celui de nombreuses académies étrangères dont les membres sont élus à titre honorifique.

Bien que le comité ait renoncé à présenter une proposition ferme, les délégués décident de voter. La décision doit être prise à la majorité simple.

Décision: La Société suisse des sciences humaines s'appellera à l'avenir officiellement "Académie suisse des sciences humaines" (ASSH) [Schweizerische Akademie der Geisteswissenschaften (SAGW)].

La décision est prise par 26 voix contre 11 voix et 3 abstentions.

11. Divers

La parole n'est pas demandée. Le président donne rendez-vous aux personnes présentes pour le symposium général qui aura lieu dans la même salle à 14.30 h.

Fin de la séance: 10.00 h.

Pour le procès-verbal:

Anne-Christine Vogel-Clottu